

Interview

«Je crois aux valeurs de travail et de mérite»

Le député PLR Cyril Aellen a été désigné mardi soir comme candidat à l'élection partielle au Conseil d'État.

Marc Bretton

Ancien président du Parti libéral, l'élu PLR Cyril Aellen tentera de sauver le siège de son parti au gouvernement. Il a été désigné hier soir par le PLR, réuni virtuellement, en obtenant 132 voix contre 43 à son rival [Gilles Rufenacht](#) (deux abstentions). Interview.

Cyril Aellen, en 2017, vous avez refusé d'être candidat au Conseil d'État «pour des raisons personnelles et professionnelles», disiez-vous. Vous l'êtes aujourd'hui. Pourquoi?

Très simplement parce que le temps a passé. Je n'étais pas prêt pour toutes sortes de raisons. Aujourd'hui, j'ai 48 ans, je me sens prêt. J'ai l'enthousiasme, l'énergie et la volonté d'être utile au sein d'un collègue dans lequel on ne défend pas des idées partisans, mais, après avoir pesé dans la discussion, une ligne commune.

Pour le PLR, les circonstances sont bien plus délicates qu'en 2017. Ne pourrait-on pas vous suspecter d'être candidat justement parce que vos chances sont minces?

Mes chances sont réelles. Bien sûr, le PLR sort d'années difficiles, mais j'ai à cœur d'en donner une image positive, empreinte d'une certaine rigueur.

Vous avez aussi été un député de droite combatif à la Commission des finances. Êtes-vous vraiment un homme de compromis?

On me reconnaît les qualités d'homme de conviction, de parole et d'écoute. Si j'ai été désigné



Cyril Aellen: «J'ai été président de parti, député, chef de groupe, je connais le fonctionnement politique.» LAURENT GUIRAUD

en 2018 comme meilleur député par mes collègues, c'est parce que j'ai coutume de discuter avec tout le monde sans exclusive. Notre système politique, qui privilégie le consensus, me convient très bien. Comme député, peut-être pour avoir eu raison trop tôt, j'ai parfois perdu des combats, notamment sur le frein aux dépenses ou l'assainissement de la caisse de pension des fonctionnaires. Parfois, ils ont aussi débouché sur des compromis, comme la densification de la zone villas, qui revoit une meilleure répartition des compétences entre les communes et le Canton. Personne ne donnait une chance à ce projet! Il a finalement rallié la gauche, les milieux associatifs, les communes et le Conseil d'État.

Vous ne venez pas d'une famille libérale tradition-

nelle. Pour vous, qu'est-ce que le libéralisme?

Je suis un libéral de conviction: je crois en la valeur du travail, du mérite, de la responsabilité et de la liberté dans le respect des autres.

Que pensez-vous pouvoir apporter au Conseil d'État qui lui ferait défaut aujourd'hui?

J'ai été président de parti, député, chef de groupe, je connais le fonctionnement politique. Je veux resserrer les liens entre le parlement et le gouvernement pour permettre aux projets de mieux avancer.

Vous avez été un des adversaires de Pierre Maudet. Au cours de cette élection, ce sera votre adversaire principal? Mes adversaires sont à gauche.

Pierre Maudet est dans un combat personnel plus que politique. Pour revenir sur l'histoire, j'étais vice-président du parti jusqu'au changement de présidence en 2019. Dans ce cadre, j'ai d'abord soutenu Alexandre de Senarclens lorsqu'il a pris la défense de Pierre Maudet jusqu'en septembre 2018, date à laquelle il nous a révélé avoir menti. J'ai ensuite secondé le président du PLR dans sa gestion de crise. Après le vote de confiance obtenu par Pierre Maudet devant nos membres en janvier 2019, l'ancienne présidence s'est retirée et je ne me suis plus exprimé à ce sujet.

Vous avez été candidat aux nationales. Avant-dernier de votre liste et non élu. Votre parti ne vous aime pas?

L'écart entre les élus et non élus était très faible, ce qui est rare. Lors de cette élection, le PLR a perdu

des voix, mais ses électeurs ont plutôt voté en bloc pour les candidats.

L'affaire Maudet a déchiré votre parti, le gouvernement. Quel regard portez-vous sur elle?

Pour le PLR, la page est tournée depuis l'exclusion de Pierre Maudet, qu'il n'a pas contestée. Cette élection complémentaire est maintenant l'occasion pour Genève de passer à autre chose, de restaurer la confiance de la population envers le gouvernement, de retrouver un peu de sérénité.

Nous sommes bientôt à la moitié de la législature. Comment évaluez-vous le travail du gouvernement jusqu'ici?

La législature a rencontré trois obstacles: l'affaire Maudet, qui a créé d'importantes tensions en son

sein, un fonctionnement en silo sans collégialité et la crise sanitaire. Cette élection coïncide avec un mouvement qui s'est engagé cet automne lors du budget où on a vu les partis gouvernementaux prendre leurs responsabilités. Cette phase moins partisane permettra peut-être d'aller vers les réformes qui permettront à l'État de s'adapter aux défis sanitaires, économiques et sociaux du moment. Aujourd'hui, personne ne conteste la nécessité d'aller vers un État plus agile. Il y a d'énormes attentes en ce sens, y compris au sein de la fonction publique.

La campagne va se dérouler sur arrière-fond de crise. Vu la situation, quelles devraient être les tâches prioritaires du Conseil d'État?

Les mesures de soutien ont été prises. Il faut continuer, mais aussi se projeter à moyen et long terme. Certains secteurs ne s'en remettent pas; il faudra les accompagner dans leur reconversion et agir pour les catégories qui seront les plus frappées par le chômage, notamment les jeunes. Nous devons développer une croissance qualitative.

Les finances sombrent dans le rouge. Les freins à l'endettement et au déficit vont être atteints. Que faire? Les lever? Les maintenir?

Il faut distinguer les déficits structurels et conjoncturels, ces derniers devant normalement s'effacer lorsque la situation économique s'améliorera. Le déficit structurel, environ 500 millions, doit quant à lui être résorbé différemment. Soit on se montre raisonnable sur les dépenses, ce que je souhaite, soit on se donne les moyens d'en payer le prix. Pour ma part, j'estime que l'État doit se recentrer sur ses activités régaliennes et créer les conditions-cadres favorables à l'économie, dans laquelle figurent aussi les activités culturelles, sociales et associatives. Les mondes de l'entreprise et de l'associatif ne s'opposent pas: ils peuvent s'inspirer l'un de l'autre.